

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES FORMATIONS PROPOSEES SUR

<https://invivox.com/>

PREAMBULE

La société **In Situ Training** ou **IST**, société anonyme au capital de 288.014 euros, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 813 123 486, dont le siège social est situé 21, rue Eugène et Marc Dulout – 33 600 PESSAC, édite et exploite la Plateforme accessible à l'adresse <https://invivox.com/> (ci-après la « **Plateforme** »).

La Plateforme propose un service en ligne d'intermédiation par lequel des personnes proposant à titre professionnel des formations dans le domaine médical et justifiant d'une expérience et d'une reconnaissance à ce titre (ci-après la « **Pourvoyeurs** ») peuvent proposer leurs formations (ci-après la « **Formations** ») à tout professionnel de santé souhaitant réserver l'une de ces Formations (ci-après la « **Bénéficiaire** »).

Dans ce cadre, il est rappelé qu'IST intervient comme simple intermédiaire technique ; son rôle étant limité à l'hébergement des Formations des Pourvoyeurs sur la Plateforme et à la mise en relation de ces derniers avec les Bénéficiaires. IST peut en outre intervenir dans le cadre du service Customer Care afin de répondre aux questions des Bénéficiaires concernant la Formation.

Les présentes Conditions Générales régissent l'ensemble des ventes de prestations effectuées sur la Plateforme entre le Pourvoyeur et le Bénéficiaire, ainsi que les dispositions contractuelles relatives aux droits et obligations respectifs des Parties dans le cadre de l'utilisation des Services et de la Plateforme.

**TOUTE UTILISATION EFFECTUEE A QUEL QUE TITRE QUE CE SOIT DE LA
PLATEFORME ET TOUTE RESERVATION DE FORMATIONS SUR LA PLATEFORME
IMPLIQUENT OBLIGATOIREMENT L'ACCEPTATION SANS RESERVE, PAR
L'UTILISATEUR, DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES.**

Les présentes conditions générales expriment l'intégralité des obligations des Parties au titre de la Réservation de Formations.

1. DEFINITIONS

Les termes, mentionnés ci-dessous, ont dans les présentes Conditions Générales, la signification suivante :

« **Bénéficiaire** » désigne le co-contractant du Pourvoyeur au titre des présentes Conditions Générales.

« **Espace Pourvoyeur** » désigne l'interface hébergée sur la Plateforme dans laquelle est regroupé l'ensemble des données du Pourvoyeur, en ce compris les Formations et leur description.

« **Conditions Générales de Formation** » ou « **Conditions Générales** » désigne le présent contrat signé entre le Bénéficiaire et le Pourvoyeur et déterminant les conditions de Réservation et de Réalisation des Formations.

« **Formations** » désigne l'ensemble des formations médicales présentielle ou distancielles proposées par les Pourvoyeurs aux Bénéficiaires *via* la Plateforme.

« **Parties** » désigne ensemble ou séparément le Bénéficiaire et le Pourvoyeur.

« **Plateforme** » désigne la plateforme en ligne accessible à l'adresse <https://invivox.com>, édité et exploité par IST.

« **Politique de confidentialité** » désigne le document définissant les modalités de traitement des données à caractère personnelles mises en œuvre par IST et par le Pourvoyeur *via* la Plateforme.

« **Pourvoyeur** » désigne le co-contractant du Bénéficiaire au titre des présentes Conditions Générales.

« **Prix** » désigne le montant d'une Formation, fixé exclusivement par le Pourvoyeur.

« **Publication** » désigne la mise à disposition du public d'une Formation par le Pourvoyeur sur la Plateforme.

« **Réalisation** » désigne l'accomplissement effectif d'une Formation.

« **Réservation** » désigne l'acte d'achat d'une Formation réalisé par le Bénéficiaire auprès du Pourvoyeur *via* la Plateforme.

2. OBJET

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de régir la vente, par le Pourvoyeur aux Bénéficiaires, des Formations disponibles sur la Plateforme.

Le Bénéficiaire est clairement informé et reconnaît que les présentes Conditions Générales régissent la Réservation passée sur la Plateforme en vue de l'achat d'une Formation.

3. ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES

Sauf contrat-cadre écrit entre le Pourvoyeur et le Bénéficiaire, les présentes Conditions Générales et celles éventuellement accordées ou négociées ne sont valables que pour une Réservation déterminée. Leur répétition éventuelle d'une Réservation à l'autre n'a en aucun cas pour effet de créer un droit acquis au bénéfice du Bénéficiaire ni un quelconque contrat-cadre entre le Pourvoyeur et le Bénéficiaire.

Le Bénéficiaire devra lire attentivement les présentes et les accepter, avant de procéder au paiement d'une Réservation de Formation passée sur la Plateforme. Les présentes Conditions Générales doivent être consultées puis acceptées avant d'effectuer chaque Réservation. Le Bénéficiaire est invité à lire attentivement, télécharger, imprimer les Conditions Générales et à en conserver une copie.

Le Bénéficiaire s'engage à lire les Conditions Générales à chaque nouvelle Réservation, la dernière version desdites Conditions Générales s'appliquant à toute nouvelle Réservation de Formation.

En cliquant sur le premier bouton pour passer la Réservation puis sur le second pour confirmer ladite Réservation, le Bénéficiaire reconnaît avoir lu, compris et accepté les présentes Conditions Générales sans limitation ni condition.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BENEFICIAIRE

Le Bénéficiaire sera invité à fournir des informations permettant de l'identifier en complétant le formulaire disponible sur la Plateforme. Le signe (*) indique les champs obligatoires qui doivent être remplis pour que la Réservation du Bénéficiaire soit traitée par le Pourvoyeur.

Les informations que le Bénéficiaire fournit au Pourvoyeur lors d'une Réservation doivent être complètes, exactes et à jour. Le Pourvoyeur se réserve le droit de demander au Bénéficiaire de confirmer, par tout moyen approprié, son identité, son éligibilité et les informations communiquées.

5. PROCESSUS DE RESERVATION

La Plateforme permet au Bénéficiaire de rechercher et de procéder à la Réservation des Formations auprès des Pourvoyeurs.

5.1. Caractéristiques des Formations

Les Formations et plus généralement tout contenu publié sur les Espaces Pourvoyeurs sont diffusés par ces derniers sous leur seule et entière responsabilité.

Chaque Pourvoyeur s'efforce de présenter aussi clairement que possible les principales caractéristiques des Formations au sein de son Espace Pourvoyeur et les informations obligatoires que le Bénéficiaire doit recevoir en vertu du droit applicable. Par conséquent, le Bénéficiaire accepte de les lire attentivement avant d'effectuer une Réservation sur la Plateforme.

La disponibilité des Formations est précisée au moment de la Réservation par le Bénéficiaire sur la Plateforme.

Sauf indication expresse contraire sur la Plateforme, toutes les Formations proposées par le Pourvoyeur sont conformes à la législation européenne en vigueur et aux normes applicables en France.

5.2. Procédure de Réservation

Les Réservations de Formation sont directement passées sur la Plateforme *via* l'Espace Pourvoyeur. Pour effectuer une Réservation, le Bénéficiaire doit suivre les étapes décrites ci-dessous (*Il est cependant précisé qu'en fonction de la page de démarrage du Bénéficiaire, les étapes peuvent légèrement différer*).

5.2.1. Sélection des Formations

Le Bénéficiaire devra sélectionner la Formation de son choix en cliquant sur le titre de la Formation afin d'accéder à son descriptif. Il choisit ensuite de poursuivre la Réservation de la Formation en cliquant sur « s'inscrire ».

5.2.2. **Réservation**

Une fois la Formation sélectionnée, si le Bénéficiaire ne l'a pas encore fait, il sera invité à s'identifier ou à s'inscrire.

Ensuite, le Bénéficiaire est invité à renseigner des informations le concernant afin de pouvoir le contacter.

Le Bénéficiaire est invité à vérifier le contenu de sa Réservation (par exemple, la date, le nom de la Formation, le prix...) avant de valider son contenu.

Le Bénéficiaire est ensuite invité à renseigner ses données de paiement et à consentir aux présentes Conditions Générales en cliquant sur « *Confirmer l'inscription* ».

La Réservation sera validée définitivement à compter du paiement intégral du Prix de la Formation réservée en principal et accessoire, étant précisé que la vente conclue entre le Pourvoyeur et le Bénéficiaire sera toutefois soumise à la condition résolutoire que la Formation réservée soit disponible.

5.2.3. **Accusé de réception**

Une fois que toutes les étapes décrites ci-dessus sont complétées, une page apparaît sur la Plateforme afin d'informer le Bénéficiaire de la prise en compte de sa Réservation et de son traitement.

Une copie de l'accusé de réception de la **prise en compte** de la Réservation est automatiquement adressée au Bénéficiaire par courrier électronique, à condition que l'adresse électronique communiquée par le biais du formulaire d'inscription soit correcte.

Le Pourvoyeur n'envoie aucune confirmation de commande par courrier postal ou par télécopie.

5.2.4. **Facturation**

Pendant la procédure de Réservation, le Bénéficiaire devra saisir les informations nécessaires à la facturation (*le signe (*) indiquera les champs obligatoires devant être remplis pour que la Réservation du Bénéficiaire soit traitée par le Pourvoyeur*).

Le paiement de la Formation s'effectuera en ligne par carte bancaire uniquement ou virement bancaire selon les cas. Le Bénéficiaire devra communiquer ses coordonnées bancaires avant de cliquer sur le bouton permettant de confirmer la Réservation, en remplissant obligatoirement les champs indiqués.

IST notifie alors au Bénéficiaire la confirmation et le récapitulatif de sa Réservation par courrier électronique, à l'adresse communiquée par le Bénéficiaire lors de son inscription.

Ni le bon de Réservation que le Bénéficiaire établit en ligne, ni l'accusé de réception de la Réservation adressé au Bénéficiaire par courrier électronique ne constituent une facture. Quel que soit le mode de Réservation ou de paiement utilisé, le Bénéficiaire se verra adresser une ou plusieurs factures relatives aux prestations du Pourvoyeur et d'IST.

5.3. Date de la Réservation

Sauf pour les Formations distancielles ne comportant pas de date de Réalisation, la date de la Réservation ainsi que la date, l'horaire et le lieu de la Formation sont communiquées au Bénéficiaire sur la Plateforme et/ou par courrier électronique, à condition que l'adresse électronique communiquée par le biais du formulaire d'inscription soit correcte.

5.4. Prix

Pour toutes les Formations, le Bénéficiaire trouvera sur la Plateforme des Prix affichés en EUROS, DOLLARS, Francs CFA ou LIVRE STERLING toutes taxes comprises + INR (Indian Roupies)

Le Prix n'inclut pas les frais de restauration, d'hôtellerie ou de transport que le Bénéficiaire pourrait éventuellement devoir engager afin de bénéficier de la Formation.

Les Prix indiqués sont valables, sauf erreur grossière. Le prix applicable est celui indiqué sur la Plateforme à la date à laquelle la Réservation de la Formation est passée par le Bénéficiaire.

Le règlement de la Formation commandée par le Bénéficiaire *via* la Plateforme se fait par carte bancaire, prélèvement SEPA (uniquement pour les Formations organisées par un Pourvoyeur enregistré dans un pays de l'Union européenne) ou virement bancaire (uniquement pour les Formations organisées par un Pourvoyeur enregistré dans un pays de l'Union européenne).

Le paiement est réalisé *via* le prestataire de services de paiements de la société IST.

Les cartes acceptées lors d'un paiement en ligne sur la Plateforme sont : American Express (sauf pour les Formations organisées par un Pourvoyeur enregistrés dans un pays de l'Union européenne), Visa, Mastercard ainsi que d'autres cartes de paiement acceptées par le prestataire de services de paiement d'IST.

En l'absence de règlement du montant total du Prix par l'Utilisateur, aucune Réservation de Formation ne pourra être traitée, ni considérée comme définitive.

5.5. Disponibilité des Formations

Le Pourvoyeur s'engage à honorer les Réservations reçues sous réserve que les Formations soient disponibles.

L'indisponibilité d'une Formation est en principe indiquée au moment de la Réservation de la Formation par le Bénéficiaire sur la Plateforme.

En tout état de cause, si l'indisponibilité n'a pas été indiquée au moment de la Réservation, le Pourvoyeur s'engage à informer le Bénéficiaire sans délai si la Formation est indisponible.

Dans cette hypothèse, le Bénéficiaire obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées pour les Formations indisponibles au plus tard dans les trente (30) jours du paiement.

6. EXÉCUTION DE LA FORMATION

Quel que soit le type de Formation, le Pourvoyeur conserve une indépendance totale dans la délivrance et l'exécution de la Formation. Il peut effectuer l'ensemble des actes requis par ses obligations professionnelles et le cas échéant nécessaires au respect de sa déontologie professionnelle.

6.1. Formation en présentiel

A la date et à l'heure de la Formation réservée par le Bénéficiaire, celui-ci se rend au lieu de rendez-vous.

Le Pourvoyeur réalisera la Formation conformément à la Réservation du Bénéficiaire et dans le respect de la réglementation en vigueur.

6.2. Formations en distanciel

Le Bénéficiaire se verra communiquer la procédure d'accès ou un lien lui permettant d'accéder à l'interface hébergeant la Formation.

Les Identifiants de connexion à l'interface suscitée sont ses identifiant et mot de passe pour se connecter à la Plateforme.

7. PAIEMENT

7.1. Moyens de paiement

Toute Formation réservée par le Bénéficiaire sera réglée directement par lui sur la Plateforme par carte bancaire ou par virement lorsque cela est possible.

Le Bénéficiaire se déclare informé du fait que tout paiement sur la Plateforme se fait via le Prestataire de Services de Paiement suivant :

- MANGOPAY si le Bénéficiaire a indiqué être domicilié au sein de l'Union européenne ;
- STRIPE, si le Bénéficiaire a indiqué être domicilié en dehors de l'Union européenne.

Dans ce cadre, le Bénéficiaire garantit au Pourvoyeur qu'il détient toutes les autorisations requises pour effectuer le paiement par carte bancaire.

En communiquant son numéro de carte bancaire, le Bénéficiaire autorise le Pourvoyeur à débiter le Prix total de la Réservation dans les conditions visées à l'article 5.

Toutes les mesures nécessaires seront alors prises pour garantir la sécurité et la confidentialité des données transmises en ligne dans le cadre du paiement en ligne sur la Plateforme.

7.2. Date de paiement

En cas de paiement unique par carte de crédit, le compte du Bénéficiaire sera débité dès la Réservation de Formations passée sur la Plateforme.

Si le Bénéficiaire décide d'annuler sa Réservation de Formations indisponibles, le remboursement s'effectuera conformément au dernier paragraphe de l'article 5.5 des présentes Conditions Générales.

7.3. Retard ou refus de paiement

Si la banque refuse de débiter une carte ou autre moyen de paiement, le Bénéficiaire devra contacter le service client d'IST afin de payer la Réservation par tout autre moyen de paiement valable.

Dans l'hypothèse où, pour quelle que raison que ce soit, opposition, refus ou autre, la transmission du flux d'argent dû par le Bénéficiaire s'avèrerait impossible, la Réservation serait annulée et la vente automatiquement résiliée.

8. ANNULATION

Considérant que la Réservation de Formation n'est possible que par des Bénéficiaires ayant la qualité de Professionnels de Santé et agissant dans le cadre de leur activité professionnelle ou de professions liées aux Professionnels de Santé, le Bénéficiaire reconnaît qu'il ne dispose pas du droit de rétractation. Toutefois, le Pourvoyeur offre au Bénéficiaire ayant réservé une Formation présentielle, à titre commercial et dérogatoire une possibilité d'annuler la Réservation, sans frais, comme suit (pas d'annulation possible pour les Formations distancielles) :

En cas d'annulation par le Bénéficiaire de sa réservation, le Bénéficiaire doit envoyer un e-mail précisant l'intitulé et la date de la Formation ainsi que sa volonté d'annuler la Réservation à l'adresse contact@invivox.com. IST confirmera par retour d'e-mail l'annulation de la réservation et les règles financières suivantes s'appliqueront :

- Moins de ou égal à 30 (trente) jours ouvrés avant la date de Réalisation de la Formation, le Prix total de la Formation ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement au Bénéficiaire,
- Plus de 30 (trente) jours ouvrés avant la Réalisation de la Formation, les sommes versées au titre de sa Réservation seront remboursées en totalité au Bénéficiaire.

Le Bénéficiaire est informé que, si des conditions d'annulation différentes sont stipulées dans la fiche descriptive de la Formation, ces dernières s'appliqueront en lieu des conditions stipulées ci-dessus.

En cas d'annulation de la Formation par le Pourvoyeur, l'intégralité du Prix de la Formation sera remboursée au Bénéficiaire, à la condition exclusive que le Bénéficiaire informe IST au plus tard quarante-huit (48) heures après la date prévue de Réalisation de la Formation.

Au cas où un Bénéficiaire quitte une Formation prématurément ou est exclu d'une Formation, aucun remboursement ne sera octroyé.

9. RESPONSABILITE

9.1. Principes généraux

Il est précisé que la responsabilité du Pourvoyeur (et le cas échéant d'IST) ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des obligations contractuelles imputables au Bénéficiaire, notamment lors de la Réservation de la Formation.

En aucun cas, la responsabilité contractuelle du Pourvoyeur, telle qu'elle pourrait être engagée en application des présentes Conditions Générales, ne saurait excéder le montant des sommes payées par le Bénéficiaire pour la réservation de la Formation en cause.

Le Pourvoyeur (et le cas échéant IST) ne pourra être tenue pour responsable ou considéré comme ayant failli aux présentes Conditions Générales, pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure telle qu'elle est définie par la jurisprudence des cours et tribunaux français.

IST intervient comme simple intermédiaire entre le Pourvoyeur et le Bénéficiaire lors de la Réservation d'une Formation sur la Plateforme. La Réservation de la Formation n'intervenant qu'entre le Pourvoyeur et le Bénéficiaire, la responsabilité d'IST ne pourra être engagée en raison de cette Réservation à laquelle IST demeure totalement étrangère. Cela suppose pour le Bénéficiaire de saisir le Pourvoyeur de toute réclamation au titre de la fourniture de la Formation, le Pourvoyeur étant seul responsable du traitement de ces réclamations et de ses Formations.

9.2. Réservation pour le compte d'autrui

Dans l'hypothèse où une personne procède à la Réservation de Formation pour le compte d'un tiers, la personne procédant à la réservation, qui consent à l'application des présentes Conditions Générales :

- S'engage à transmettre les présentes Conditions Générales au Bénéficiaire effectif de la Formation ;
- Garantit le respect de l'ensemble des Conditions Générales par le Bénéficiaire effectif.

En conséquence, en cas de manquement à l'une quelconque des stipulations des présentes par le Bénéficiaire effectif de la Formation, la personne ayant effectué la Réservation pour son compte s'engage à indemniser le Pourvoyeur conformément à la loi et aux Conditions Générales.

10. FORCE MAJEURE

La responsabilité du Pourvoyeur ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes Conditions Générales découle d'un cas de force majeure.

Il y a force majeure en matière contractuelle lorsqu'un évènement échappant au contrôle du débiteur d'une obligation, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur de l'obligation.

Si l'empêchement est temporaire, l'exécution de l'obligation est suspendue à moins que le retard qui en résulterait ne justifie la résolution du contrat. Si l'empêchement est définitif, le

contrat est résolu de plein droit et les parties sont libérées de leurs obligations dans les conditions prévues aux articles 1351 et 1351-1 du code civil.

A ce titre, la responsabilité du Pourvoyeur ne pourra pas être engagée notamment en cas d'attaque de pirates informatiques, d'indisponibilité de matériels, fournitures, pièces détachées, équipements personnels ou autres, d'interruption de réseaux de communications électroniques, ainsi qu'en cas de survenance de toute circonstance ou évènement extérieur à la volonté du Pourvoyeur intervenant postérieurement à la conclusion des Conditions Générales et en empêchant l'exécution dans des conditions normales.

Il est précisé que, dans une telle situation, le Bénéficiaire ne peut réclamer le versement d'aucune indemnité et ne peut intenter aucun recours à l'encontre du Pourvoyeur.

En cas de survenance d'un des évènements susvisés, le Pourvoyeur s'efforcera d'informer le Bénéficiaire dès que possible.

11. DONNEES PERSONNELLES

Le Bénéficiaire trouvera ci-dessous les traitements de données réalisées par le Pourvoyeur.

Le Pourvoyeur peut être amené à collecter et traiter les données à caractère personnel des Bénéficiaires lors de la Réservation et de la Réalisation de Formations. A ce titre, il garantit qu'il traite ces données dans le respect des droits et obligations issues de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », et du Règlement UE n°2016/679 du 27 avril 2016 dit « RGPD ».

Pour obtenir plus d'informations sur ce traitement, le Bénéficiaire est invité à consulter la Politique de confidentialité de la Plateforme accessible en bas de chaque page de la Plateforme.

En tout état de cause, il est donc expressément convenu entre les Parties que le Pourvoyeur, en tant que responsable du traitement, mettra tous les moyens en sa possession pour assurer la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel qui lui sont confiées.

Le Bénéficiaire dont les données à caractère personnel sont traitées bénéficie des droits d'accès, de rectification, de mise à jour, de portabilité et d'effacement des informations qui le concernent, conformément aux dispositions des articles 39 et 40 de la Loi Informatique et Libertés, et aux dispositions des articles 15,16 et 17 du RGPD.

Conformément aux dispositions de l'article 38 de la Loi Informatique et Libertés, et aux dispositions de l'article 21 du RGPD, le Bénéficiaire peut également pour motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant, sans motif et sans frais ou en demander la limitation. Enfin, le Bénéficiaire peut adresser des directives concernant le sort de ses données après la mort.

Le Bénéficiaire peut exercer ces droits conformément à la procédure décrite au sein de la Politique de confidentialité.

Enfin, le Bénéficiaire peut également introduire une réclamation auprès des autorités de contrôle et notamment de la CNIL (<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>).

12. VALIDITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Si l'une des stipulations des présentes Conditions Générales venait à être déclarée nulle au regard d'une disposition législative ou réglementaire en vigueur et/ou d'une décision de justice ayant autorité de la chose jugée, elle sera réputée non-écrite mais n'affectera pas la validité des autres clauses qui demeureront pleinement applicables.

Une telle modification ou décision n'autorise en aucun cas les Bénéficiaires et le Pourvoyeur à méconnaître les présentes Conditions Générales.

13. MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES

Les présentes Conditions Générales sont datées de manière précise et pourront être modifiées et mises à jour à tout moment. Il est toutefois précisé que les Conditions Générales applicables sont celles en vigueur au moment de la Réservation de la Formation par le Pourvoyeur. Ainsi, les modifications apportées aux Conditions Générales ne s'appliqueront pas aux Formations déjà réservées.

14. COMPETENCE ET DROIT APPLICABLE

LE TRIBUNAL DE COMMERCE COMPETENT DANS LE RESSORT DUQUEL SE TROUVE LE SIEGE SOCIAL DU POURVOYEUR SERA COMPETENT POUR CONNAITRE DE TOUT DIFFEREND AU SUJET DE L'APPLICATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES AINSI QUE DE LEUR INTERPRETATION, DE LEUR EXECUTION ET DES CONTRATS DE VENTE SUBSEQUENTS CONCLUS PAR LE POURVOYEUR, OU AU SUJET DU PAIEMENT DU PRIX, ET CE MEME EN CAS DE PLURALITE DE DEBITEURS, D'APPEL EN GARANTIE OU DE REFERE.

TOUTEFOIS LE POURVOYEUR SE RESERVE LE DROIT D'ASSIGNER LE BENEFICIAIRE DEVANT LE TRIBUNAL DE COMMERCE DANS LE RESSORT DUQUEL LE BENEFICIAIRE EST DOMICILE.

LES PRESENTES CONDITIONS GENERALES AINSI QUE LES RELATIONS ENTRE LE BENEFICIAIRE ET LE POURVOYEUR SONT REGIES PAR LE DROIT FRANÇAIS.

Toutefois, préalablement à tout recours au juge arbitral ou étatique, sera privilégiée la négociation dans un esprit de loyauté et de bonne foi en vue de parvenir à un accord amiable lors de la survenance de tout conflit relatif au présentes Conditions Générales, y compris portant sur leur validité.

La Partie souhaitant mettre en œuvre le processus de négociation devra en informer l'autre Partie par lettre recommandée avec accusé de réception en indiquant les éléments du conflit. Si au terme d'un délai de quinze (15) jours, les Parties ne parvenaient pas à s'entendre, le différend sera soumis à la juridiction compétente désignée ci-dessus.

Durant tout le processus de négociation et jusqu'à son issue, les Parties s'interdisent d'exercer toute action en justice l'une contre l'autre et pour le conflit objet de la négociation. Par exception, les Parties sont autorisées à saisir la juridiction des référés ou à solliciter le prononcé d'une ordonnance sur requête. Une éventuelle action devant la juridiction des

référés ou la mise en œuvre d'une procédure sur requête n'entraîne de la part des parties aucune renonciation à la clause d'arrangement amiable, sauf volonté contraire expresse.